

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 07/06/2023**

Affiché du 23/06/2023 au 22/07/2023

L'an deux mille vingt-trois le 7 juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Michel ICART, maire.

Date de la convocation : le 2 juin 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Etaient présents : Michel ICART, maire – François GUILHEM, adjoint – Claude HARTZ-PEYRAT, adjointe – Nadine ESTAQUE – Delphine CARTA – Laure GERARD.

Absent ayant donné procuration : Emilie PIFFERO à Nadine ESTAQUE – Pierre SUTRA à François GUILHEM – Emmanuelle SARRAMALHO à Claude HARTZ-PEYRAT.

Absent excusé : Olivier FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE

Michel ICART ouvre la séance à 20h30.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2023 à l'unanimité des votants.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'au titre de la délégation de pouvoir au maire qui lui a été accordée par délibération N° 2020-15 du 29/05/2020, il a pris la décision suivante :

- **Décision N° 2023-01** : Le marché concernant les travaux : « Réfection de la couverture et travaux de peinture et d'isolation en façade » Lot n°2 Peinture et Isolation Thermique Extérieure est modifié comme suit :

-**Avenant n°1** : Marché initial : 38 750.60 € / Mt de l'avenant : 4 988.50 € /Mt Total du marché : 43 559,10 €

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2) Personnel : ouvertures de postes

► Monsieur le Maire propose à l'assemblée suite aux changements de grades :

- la création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet.
- la création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 28 heures (28/35èmes).

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

► Monsieur le maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 1^{ère} ou 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de 25,10/35^{èmes}.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

3) Licence IV (convention avec le comité permanent des fêtes de Soulan)

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal une convention de mise à disposition par la commune de la licence IV de débit de boisson dans la salle communale sise 41 place de la Mairie au Comité Permanent des Fêtes de Soulan suite à la demande de la nouvelle présidente.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4) Demandes de subventions (patrimoine : 2^{ème} tranche tableau église de Buleix)

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté du Préfet de la Région Occitanie en date du 9 mars 2020 a été inscrit au titre des monuments historiques en tant qu'objet mobilier le tableau intitulé « Crucifixion avec la Vierge et un évêque » conservé dans notre église Saint-Martin de Buleix.

Suite à la restauration de la 1^{ère} tranche de ce tableau, il convient de déposer pour la 2^{ème} tranche des demandes de subventions auprès de l'Etat (DRAC), de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège.

Monsieur le maire propose ainsi au conseil municipal, afin de pouvoir réaliser cette restauration, d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant, dont les montants sont exprimés en euros hors taxes :

ETAT : DRAC Occitanie	25% du coût HT demandé	1 260,00
REGION OCCITANIE	20% du coût HT demandé	1 008,00
DEPARTEMENT de l'ARIEGE	30% du coût HT demandé	1 512,00
AUTOFINANCEMENT	25% du coût HT demandé	1 260,00
COUT TOTAL HT DE L'OPERATION	100 %	5 040,00

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5) Décisions modificatives

Monsieur le maire rappelle au conseil qu'à la suite de la demande de subvention faite auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR pour des travaux de voirie suite à intempéries du 10/01/2022, la notification nous est parvenue. Il propose la prise en compte suivante :

Travaux de voirie suite intempéries du 10/01/2022

Compte 2151 pour 21 076 € en dépense

Compte 1321 pour 21 076 € en recette

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

6) Participation aux frais scolaires d'un enfant scolarisé à la Calandreta

Reporté.

7) Prolongation engagement pour le végétal

Bien que la commune puisse continuer à s'inscrire dans cette démarche, compte tenu de ses pratiques, il n'a pas été donné suite à ce dossier pour des raisons de complexités administratives.

8) City stade, fitness, aires de jeux (point sur les travaux, contrôle, réception et règlement)

Le panier de basket restant a été posé et le bureau de contrôle est passé, nous attendons le rapport et la date de réception des travaux.

9) CCCP : bibliothèque de Soulan (situation juridique du bâtiment)

Monsieur le maire a demandé par courrier au président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées de régulariser la situation juridique de la bibliothèque de Soulan en la sortant de l'actif de l'EPCI.

10) Adressage postal

Toutes les données ont été rentrées manuellement sur les 2 GPS (Garmin et Google Maps).

Les numéros de rues qui ont été retournés à l'entreprise suite à un défaut d'impression, devraient nous être renvoyés dans le courant de la deuxième quinzaine de juin.

11) Point sur les travaux en cours

- Suite aux orages des derniers temps, les travaux de l'école sont rendus difficiles,
- Les agents ont effectué le nettoyage des revers d'eau,
- Le matériel technique fait l'objet à nouveau d'entretiens nécessaires,
- Les travaux d'enfouissement de Buleix ont pris du retard suite aux intempéries.

12) Questions diverses

- Le feu de la Saint-Jean aura lieu le 24 juin,
- Suite à l'évaluation de l'état des ponts de la commune par l'APAVE mandaté par le CEREMA, le pont de Saint-Pierre (route d'Ardichen) va nécessiter des travaux de confortement/remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE